



ENQUÊTE SUR LA CONCILIATION VIE PROFESSIONNELLE – VIE PRIVÉE/ FAMILIALE

**DÉPARTEMENT DE L'EMPLOI ET
DE LA COHÉSION SOCIALE (DECS)**

Office de la politique familiale et de l'égalité
19.02.2024

Un sujet et un enjeu d'actualité

- La conciliation vie privée – vie professionnelle est une préoccupation pour **81%** des entreprises répondantes
- Au cours des 5 dernières années, **77%** des entreprises ont pris des mesures pour favoriser la conciliation
- **84%** des entreprises souhaitent introduire de nouvelles mesures au cours des deux prochaines années

Facteur favorable : la taille de l'entreprise

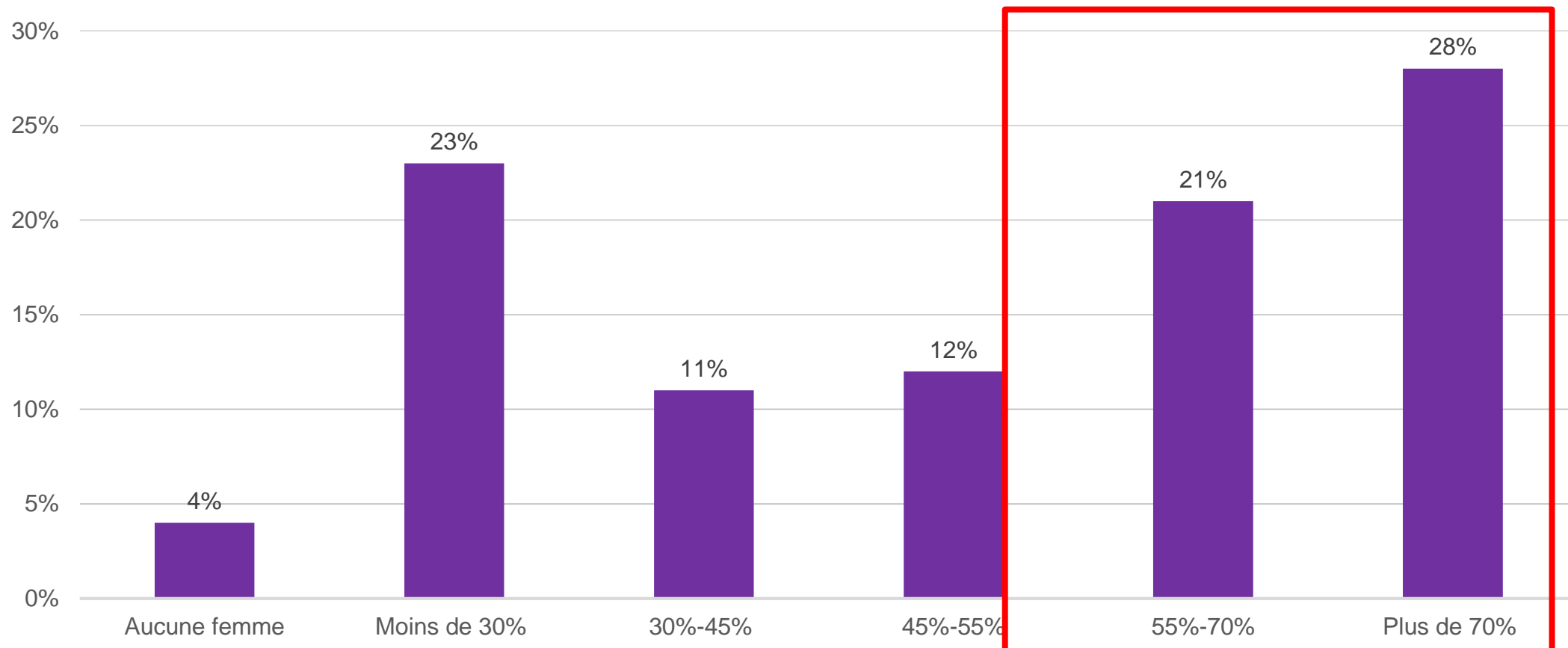
- Plus l'entreprise est grande,
 - Plus il est facile de réduire son taux d'occupation
 - Plus il est possible d'occuper un poste à responsabilité à temps partiel
 - Plus la préoccupation pour la conciliation est importante
 - Plus des mesures de conciliation ont été prises au cours des 5 dernières années
 - Plus le télétravail est possible
 - Et ... moins on trouve de femmes avec des fonctions de responsable... Or:

Facteur favorable : la part de femmes

- Plus il y a de femmes dans une entreprise,
 - Plus il est facile de réduire le taux d'occupation
 - Plus il est possible d'occuper un poste à responsabilité à temps partiel
 - Plus il y aura de femmes responsables, à la direction ou dans le conseil d'administration

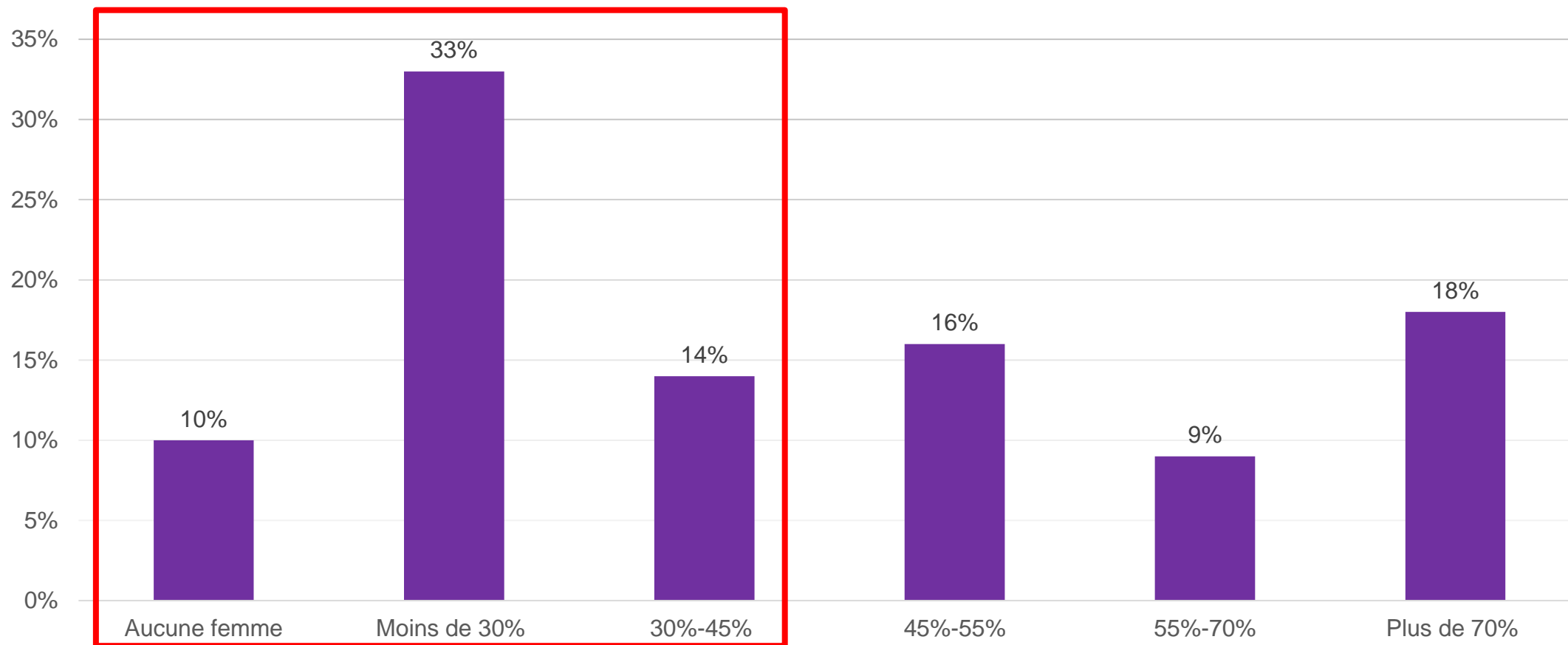
Où sont les femmes dans les entreprises?

PART DE FEMMES DANS LES ENTREPRISES



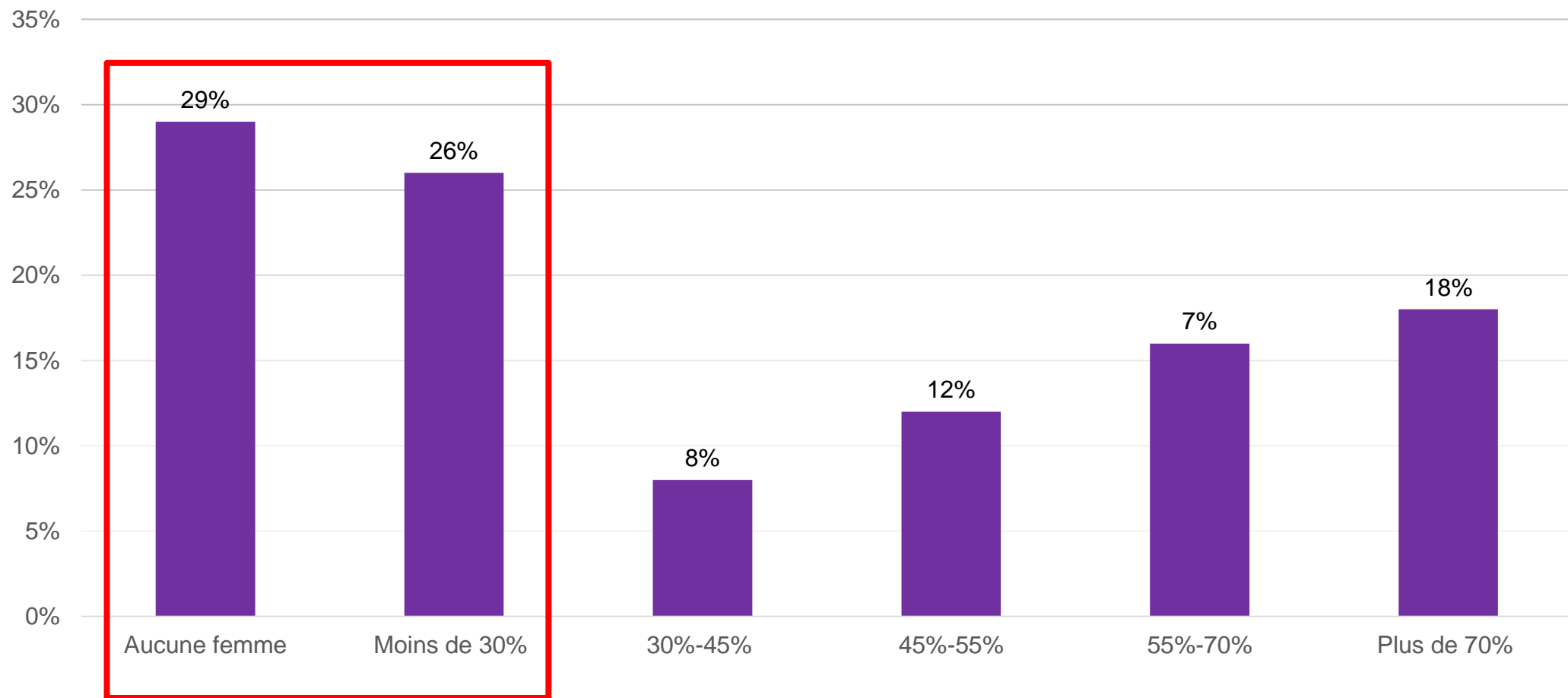
Où sont les femmes dans les entreprises?

PART DE FEMMES RESPONSABLES DANS LES ENTREPRISES



Où sont les femmes dans les entreprises?

PART DES FEMMES DANS LES DIRECTIONS D'ENTREPRISES



Effets des responsabilités de prise en charge d'enfants sur l'emploi actuel, en 2018

Personnes actives occupées de 18 à 64 ans ayant des tâches de prise en charge d'enfants de moins de 15 ans

Plusieurs réponses possibles

Réduction du taux d'activité

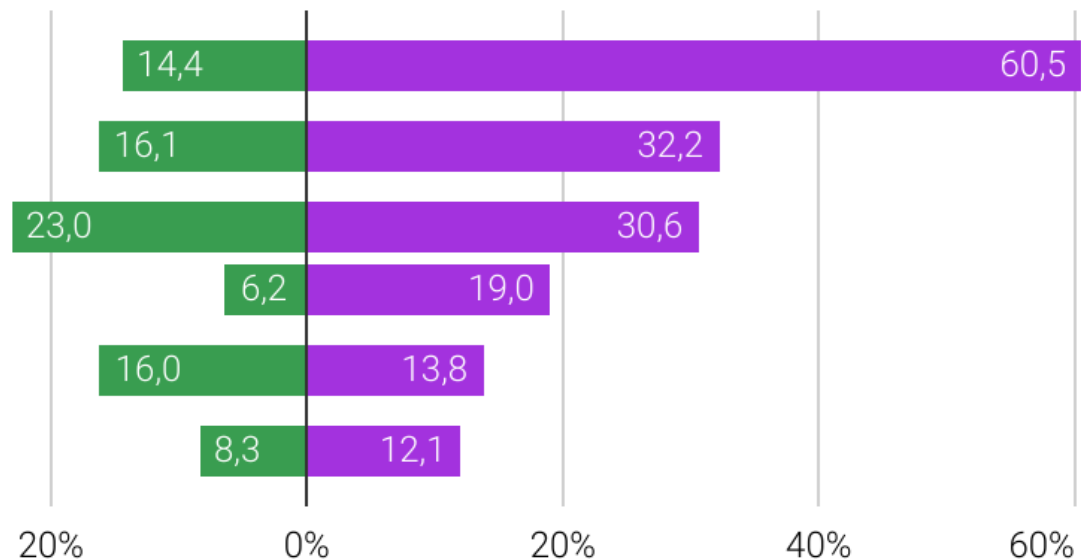
Changement de place de travail afin de mieux concilier travail et famille

Modification des horaires de travail

Prise en charge de tâches moins exigeantes

Changement d'emploi pour gagner plus d'argent

Autres effets



■ Hommes ■ Femmes

Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA): module «Conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale»

© OFS 2022

La conciliation: une affaire de femmes ?

- La conciliation vie professionnelle – vie privée/familiale est l'affaire de toutes et tous
- Favoriser/inciter le temps partiel pour les hommes y compris dans les postes à responsabilité est une mesure de conciliation
- Soutenir les carrières féminines rend les entreprises plus (ré)actives en matière de conciliation

Accueil extrafamilial: les nouveautés

- Poursuite de la hausse des places
- Couverture de 33% d'ici 4 ans

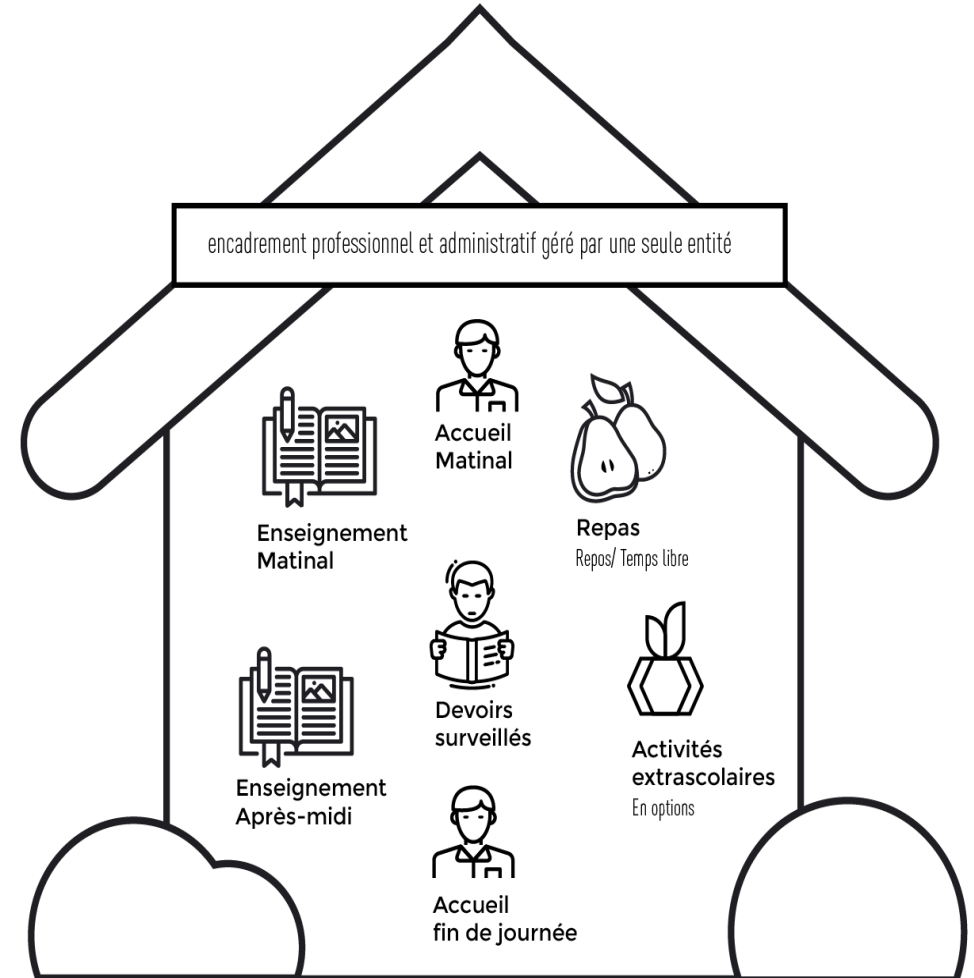
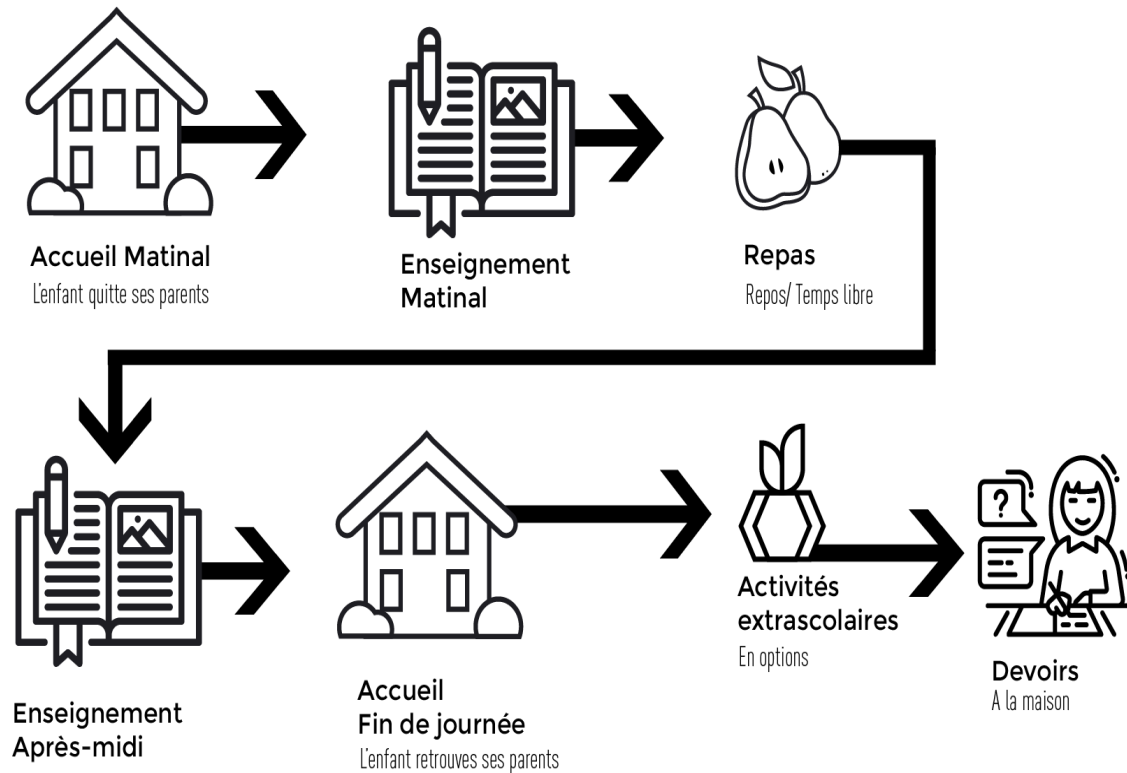
	2024	2025	2026	2027
Préscolaire	32.0%	32.5%	33%	33%
Parascolaire 1-6e	27%	29%	31%	33%
Parascolaire 7-8e	27%	29%	31%	33%

- Heure d'ouverture supplémentaire (selon demande, phase test)
- Taux de contribution des employeurs inchangé à 0.18%...

MAE - École à journée continue

- Un enfant = une place
- Ouvert à tous, sur une base volontaire
- Prise en charge de l'enfant sur l'entier de la journée
- Des devoirs surveillés
- Une offre de loisirs intégrée facultative, en collaboration avec les associations locales

MAE: deux pilotes à Neuchâtel dès août



Conclusions point de vue OPFE

- Intérêt clair des entreprises pour les questions de conciliation vie privée – vie professionnelle
- Rôle important de la présence des femmes aux différents échelons hiérarchiques
- Les hommes doivent prendre leur place (dans la conciliation)
- Beaucoup d'attentes sur les sujets de l'accueil extrafamilial ainsi que les congés parentaux